

Le conseil municipal des jeunes est élu.



Le conseil municipal des jeunes est élu.

La semaine dernière, les élèves du CM1 à la 3ème des écoles et collèges de Fleurance ont élu leurs représentants pour le Conseil Municipal des Jeunes de Fleurance.

Avec une volonté d'amener une démocratie de proximité pour les jeunes de la Ville, le Conseil Municipal de la Ville de Fleurance a validé la création d'un Conseil Municipal des Jeunes à Fleurance. Cette démarche permettra aux jeunes élus d'agir concrètement pour Fleurance mais aussi de comprendre le fonctionnement de la vie d'une Commune et d'exprimer leurs avis sur les projets de la Municipalité.

Après une première semaine de juin dédiée aux élections, Ronny Guardia-Mazzoleni, Maire de Fleurance, Jean-Charles Ricau, Conseiller Municipal délégué à l'enfance et la jeunesse, et Maryline Pasquali, Conseillère Municipale ont annoncé les résultats par visio-conférence Zoom aux écoles et collèges participants contraints à cette solution par la situation sanitaire actuelle. Une cérémonie " plus officielle " sera organisée début juillet avec à la clef la photo officielle de ce conseil de jeunes fleurantins.

Le CMJ est composé pour deux ans de :

- Mohamed ELHOUANI – Léo BOTTELDOORN (suppléant)
- Elsa BARELLA – Ambre RIVIERE (suppléante)
- Enzo BORLIN – Yohan CHIABO (suppléant)
- Cloé ROSTAING – Laura DOUCET (suppléante)
- Ezio SIMONETTO - Thibault GAUTHIER (suppléant)
- Alexandra VALENTINA-VAJNAK – Jade NICOLAS (suppléante)
- Thomas HERBILLON - Charlie WITTMANN (suppléant)
- Isis OTHMAN – Elena LORENZI-LATOURE (suppléante)
- Léo DENTELLA – Adam MOUNIR (suppléant)
- Zoé AYLIES – Wacila ROTARIU (suppléante)
- Raphael BLAZQUEZ
- Leïla FOUVEZ
- Robin PORTET – Liam ROUSSILLE (suppléant)
- Léa BAJUT – Suzie LEBOEUF (suppléante)
- Théophile OGIER – Noam ROSSARD (suppléant)

- Léo MONTAGNE
- Maylis ESCALEIRA-GOMES
- Mathias LANTIN
- Héloïse CANTON

Ces élèves sont les représentants des classes du CM1 à la 3ème des écoles et collèges publics et privés de Fleurance. Le premier CMJ initialement prévu le vendredi 11 juin est reporté à une date ultérieure (vraisemblablement courant de la première semaine des vacances d'été) en raison de la fermeture du collège et de l'école Pasteur pour raison sanitaire.